



Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 19 septembre 2024 à 16 h 30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

Madame la conseillère Arielle Beaudin ainsi que messieurs les conseillers Richard Allard et Alexandre Laganière sont absents pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la greffière adjointe, la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe.

La mairesse déclare la séance ouverte à 16 h 30 et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2024-439

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 septembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 septembre 2024.

RÉSOLUTION NO. 2024-440

Embauche – Pompier remplaçant – Service de sécurité incendie

ATTENDU le rapport de monsieur Simon Béliveau, conseiller en ressources humaines, daté du 18 septembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte les dispositions du rapport et entérine l'embauche de monsieur Charles-Émile Poudrier, à titre de pompier remplaçant pour la Ville de Sainte-Adèle, et ce, selon les conditions de travail prévues à la convention collective en vigueur ;

QUE son entrée en poste soit fixée au 10 octobre 2024 ;

QUE son embauche soit conditionnelle à la réussite d'un examen médical préembauche.

RÉSOLUTION NO. 2024-441

Adjudication - Construction et aménagement d'un nouvel abri à sel incluant travaux civils (ST-2418-T)

ATTENDU l'appel d'offres effectué concernant la construction et l'aménagement d'un nouvel abri à sel incluant les travaux civils ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 18 septembre dernier ;

ATTENDU QUE le résultat de l'ouverture est le suivant :

Noms des soumissionnaires	Prix soumis (taxes incluses)
- 9161-4396 Québec inc.	202 393,37 \$
- Construction Monco inc.	285 850,94 \$
- Inter-Chantiers inc.	312 550,88 \$
- 9456-3087 Québec inc.	382 211,39 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur Étienne Brossard, directeur par intérim des Services techniques et hygiène du milieu, datée du 18 septembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le contrat à l'entreprise 9161-4396 Québec inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 176 032,50 \$, plus les taxes applicables, le tout sous réserve de la transmission par l'entreprise de tous les documents nécessaires et prévus au document d'appel d'offres ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer tous les paiements requis à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 10 ans.

RÉSOLUTION NO. 2024-442

Autorisation de paiement – Recommandation du décompte #5 (provisoire) - Travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial - Secteur pentes 40-80 - Phase 2 – chemin Chantecler

ATTENDU la recommandation du décompte #5 (provisoire) et de la libération de 5 % de la retenue, préparée par monsieur Étienne Brossard, directeur par intérim des Services techniques et hygiène du milieu, pour la phase 2 des travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial dans le secteur des pentes 40-80, datée du 12 septembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Jean-François Robillard

POUR : Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder au paiement du décompte #5 (provisoire) et la libération de 5 % de la retenue pour la phase 2 des travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial dans le secteur des pentes 40-80, soit un montant de 253 490,04 \$, taxes incluses, à Construction G-NESIS inc. ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même le règlement d'emprunt 1339.



RÉSOLUTION NO. 2024-443

**Autorisation de paiement – Recommandation du décompte #8 (provisoire)
- Travaux de réfection des infrastructures et d’implantation d’un réseau
pluvial - Secteur pentes 40-80 - Phase 1 – chemin Chantecler**

ATTENDU la recommandation du décompte #8 (provisoire) et de la libération de 5 % de la retenue, préparée par monsieur Étienne Brossard, directeur par intérim des Services techniques et hygiène du milieu, pour la phase 1 des travaux de réfection des infrastructures et d’implantation d’un réseau pluvial dans le secteur des pentes 40-80, datée du 16 septembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE procéder au paiement du décompte #8 (provisoire) et la libération de 5 % de la retenue pour la phase 1 des travaux de réfection des infrastructures et d’implantation d’un réseau pluvial dans le secteur des pentes 40-80, soit un montant de 273 612,95 \$, taxes incluses, à Monco Construction inc. ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même les règlements d’emprunt 1330 et 1330-1.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

RÉSOLUTION NO. 2024-444

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 16 h 33.

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques